

## Mécomptes publics

### L'Hexagone est systématiquement sur le podium pour le coût de ses politiques publiques

Plus rarement pour les résultats de ces politiques



Par François Ecalte

En 2015, les dépenses publiques de la France (57,0 % du PIB) sont supérieures de 8,4 points de PIB à la moyenne de la zone euro (48,6 %). Eurostat vient de publier leur ventilation par fonctions, ce qui permet de mesurer le coût des politiques publiques, pour l'ensemble des pays européens.

Il en ressort que le coût des politiques publiques est presque toujours plus élevé en France, la seule exception étant la fonction "ordre et sécurité publics" (police, gendarmerie, justice et services pénitentiaires), qui coûte 1,6 point de PIB en France contre 1,7 point dans la zone euro. La fonction "services généraux" (diplomatie, services financiers...), qui peut être assimilée aux frais généraux des administrations, a le même coût en France et dans la zone euro (4,1 points de PIB) si la charge d'intérêt de la dette (plus faible en France grâce à des taux plus favorables) en est déduite.

**"Le coût des politiques publiques est presque toujours plus élevé en France, la seule exception étant la fonction "ordre et sécurité publics" (police, gendarmerie, justice et services pénitentiaires)"**

Le coût de la protection sociale contribue à l'écart total de 8,4 points de PIB à hauteur de 5,0 points, dont 2,8 pour les retraites et 1,0 pour la santé. Cela résulte pour partie du choix de régimes sociaux obligatoires et en situation de monopole en France, alors que les assurances sociales sont plus souvent facultatives et en situation de concurrence dans les autres pays. Cela tient également à une plus grande générosité des prestations sociales en France, ce qui explique aussi pour partie les écarts constatés pour ce qui concerne la politique familiale (0,8 point), l'indemnisation du chômage (0,3 point) ou la lutte contre l'exclusion (0,4 point).

#### Moins de dépenses, mêmes résultats

La politique du logement mérite une attention particulière car elle coûte deux fois plus cher en France (2,0 % du PIB) que dans la zone euro (1,0 %), pour des résultats qui ne sont pas deux fois meilleurs. Les dépenses consacrées à l'enseignement sont également plus élevées en France (5,5 % contre 4,7 %), de même que celles affectées aux aides aux entreprises (5,7 % contre 4,5 %), à la protection de l'environnement (1,0 % contre 0,8 %) ou encore à la culture, aux loisirs et aux cultes (1,3 % contre 1,1 %).

La France est systématiquement sur le podium pour le coût de ses politiques publiques, plus rarement pour les résultats de ces politiques. Elle doit donc pouvoir réduire ses dépenses sans amoindrir ces résultats.

**"La politique du logement coûte deux fois plus cher en France (2,0 % du PIB) que dans la zone euro (1,0 %), pour des résultats qui ne sont pas deux fois meilleurs"**

Ces comparaisons montrent que la baisse des dépenses publiques doit porter sur l'ensemble des politiques publiques, dans l'ensemble des administrations publiques (État, collectivités locales, administrations de sécurité sociale et établissements publics administratifs), et sur les dépenses de toutes natures (rémunérations, prestations sociales...).

Le site [www.fipeco.fr](http://www.fipeco.fr) développe les analyses de François ECALLE.

Par François Ecalte

Publié le 08/03/2017

Rubriques : Mécomptes publics | Budget | Etat | Politique